

# Autorisation de port de plume !

écrit par Paco | 15 mars 2018



Afin de ne subir aucun autodafé,  
je dois sans plus tarder, m'adresser au préféré..  
J'ai besoin de sa permission !  
Car sans son autorisation,  
pour de petits brûlots, on viendra m'agrafer..

**PACO** Dresseur d'animots.  
28/02/2018.